

COIGNIÈRES MAG

#120 AOÛT / SEPTEMBRE / OCTOBRE 2024

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Dossier : une rentrée sous le signe du renouveau

Retour sur les nombreux temps forts de l'été

Le compost : ses bienfaits

Le forum des associations : encore une réussite !

Une programmation estivale dense pour nos jeunes et seniors

Portrait : la musique, le leitmotiv de Jean-Yves Espié



Une ville en
mouvement




COIGNIERES.FR

@ Villedecoignieres

Perspective du futur collège

Sommaire

 Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



6



8



12



18



21



28

- 4** **RETOUR EN IMAGES**
- 8** **DOSSIER**
Une rentrée sous le signe du renouveau
- 12** **COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS**
Enfance :
- Un été riche pour le centre de loisirs
- Période estivale pour les 11-17 ans
- Clotûre du CMEJ
Seniors :
- Nouveau terrain de pétanque à la RA
- Activités multigénérationnelles
- 18** **COIGNIÈRES AGIT**
- Nouveau portail familles
- Marche Rose
- Compost : ses bienfaits
- Travaux pour améliorer votre quotidien
- 21** **ÇA BOUGE À COIGNIÈRES**
Temps forts et manifestations de l'été

- 26** **VIE ASSOCIATIVE**
Retour sur le forum des associations
- 28** **PORTRAIT**
La musique, le leitmotiv de Jean-Yves Espié
- 30** **EN BREF**
Coignières, une ville où il fait bon vivre
- 32** **VIE MUNICIPALE**
À noter / Délibérations
- 33** **COIGNIÈRES PRATIQUES**
Informations
- 34** **CARNET DES COIGNIÉRIENS**
Bonheur - Félicitations - Regrets
- 35** **TRIBUNES LIBRES**



Chers Coignériens, chères Coignériennes,

L'été 2024 aura été riche en rendez-vous. Prenons le temps de revenir sur les moments forts qui ont marqué juillet-août. Nous avons maintenu les événements conviviaux qui ponctuent cette période : fête de la ville, un été à Coignières qui s'est conclu lors du Bal républicain ou encore la commémoration de la chute du Lancaster, le 26 juillet 1944. De nombreuses manifestations qui nous ont permis de nous retrouver. Moments d'échanges et de partages, autant d'initiatives qui donnent tout son sens à la notion de lien social. Nous continuerons dans cette voie, avec une programmation riche et variée !

De plus, nous avons préparé la rentrée de nos jeunes élèves, en réalisant de nombreux travaux dans nos groupes scolaires. Ainsi, l'école Bouvet a poursuivi sa transformation, la toiture de l'élémentaire Pagnol a été isolée et l'espace d'accueil a été repensé pour le confort de nos enfants, des parents et des équipes enseignantes. Tout était prêt pour vous accueillir, dans les meilleures conditions ce 2 septembre. En complément, les travaux de reconstruction du Collège de la Mare aux Saules ont débuté. Une belle opération portée par le département des Yvelines. L'ensemble de ces réhabilitations et rénovations sont indispensables pour que les jeunes apprennent dans de bonnes conditions.

Ce moment de l'année résonne aussi comme le démarrage de la saison pour nos associations. Le 7 septembre dernier, nous vous avons accueilli pour notre traditionnel forum des associations qui, je le souligne, a été, cette année, une grande réussite en matière de fréquentation et d'inscriptions. Notre vie communale a repris son rythme et notre 1er conseil municipal a eu lieu le 24 septembre. Votre équipe municipale, comme les agents communaux, sont entièrement mobilisés pour la réussite des nombreux projets en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture.

HOMMAGE À PIERRE DEMANGE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris en mai dernier le décès de M. Pierre Demange. Ancien gendarme, dont il avait conservé le sens du devoir et de l'engagement, il présida de nombreuses années l'Association des Anciens Combattants de Coignières. Il s'est investi durablement pour notre commune.

En mon nom et celui du Conseil municipal, je salue sa mémoire et adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY



INAUGURATION DE L'ESPACE A. DAUDET RÉNOVÉ ET PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2024-2025 LE 14 JUIN 2024

Après une visite du théâtre fraîchement réhabilité (travaux de rénovation thermique, reprise des intérieurs, renouvellement du matériel audio/vidéo...), les férus de culture ont découvert la très variée (humour, musique, danse, théâtre, cirque...) programmation de la nouvelle saison, avant d'assister à un agréable concert du groupe "Just Jazz It".



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Ce rassemblement patriotique s'est déroulé le mardi 18 juin, devant le monument aux morts, en présence du sénateur Martin Lévrier, du maire Didier Fischer, des maires de La Verrière, du Mesnil-Saint-Denis et de Maurepas, des membres de l'association des anciens combattants, des élus municipaux, de coignièriens et d'élus du CMEJ.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET LÉGISLATIVES

À l'occasion des élections européennes, les Coignièriens se sont rendus aux urnes le 9 juin dernier. Puis les électeurs ont, une nouvelle fois, accompli leur devoir civique, lors des législatives des 30 juin et 7 juillet : un scrutin durant lequel ils ont élu les députés siégeant à l'Assemblée nationale.



VILLAGE FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN

Le mardi 9 juillet, de nombreux enfants et adolescents ont pratiqué diverses disciplines (football, escalade, mini-golf, badminton) au Gymnase du Moulin à Vent, dans le cadre d'un projet porté par le Département des Yvelines et par PSG For Communities. Les jeunes sportifs ont également pu s'essayer au handisport (basket-fauteuil, volley assis), à quelques semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ils ont reçu la visite de M. le Maire et de M. Garestier (Maire de Maurepas et conseiller départemental), qui se sont eux aussi essayés à plusieurs disciplines.



LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Malgré la météo capricieuse, les cinéphiles ont pris plaisir à assister à la projection du film « Le Chat Potté 2 » le samedi 24 août. Proposée par le Département, cette séance de cinéma en plein air s'est déroulée en présence des élus Cyril Longuépée et Salah Krimat.



80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU MESNIL, DE LA VERRIÈRE ET DE COIGNIÈRES

Le mardi 3 septembre, une cérémonie commémorative a eu lieu en présence de Nicolas Ventre, Sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet, de Nicolas Dainville, Maire de La Verrière, de Christophe Buhot, Maire du Mesnil-Saint-Denis, de Didier Fischer, Maire de Coignières, d'élus des conseils municipaux des trois villes et des associations des anciens combattants et des anciens de la 2^e D.B. Moments de recueillement, allocutions et dépôts de gerbes ont rythmé cet événement commémoratif, organisé au cimetière du Mesnil-Saint-Denis et devant le monument aux morts.





Une rentrée scolaire attendue au sein d'établissements en cours de rénovation

Après deux mois de vacances, les écoliers n'avaient qu'une hâte : retrouver leurs camarades ! D'où la jovialité générale observée le lundi 2 septembre, dans les groupes scolaires de la ville.

Tradition oblige, Didier Fischer, le Maire de Coignières et Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles, se sont respectivement rendus à G.Bouvet et à M.Pagnol afin d'échanger avec les apprenants, les parents et les équipes pédagogiques, en ce jour si spécial. Synonyme de réactivation des services périscolaires (accueil du matin et du soir, restauration...) et de retour de la navette qui sillonne la commune, cette rentrée 2024 a particulièrement retenu l'attention du public.



Améliorer l'environnement d'apprentissage des écoliers



L'entrée du groupe scolaire Pagnol a été reprise au cours de l'été : « **Les parents sont ravis car cet aménagement offre plus de sécurité et d'espace. Rendu possible par l'attribution d'une subvention, ce chantier est le fruit d'une réflexion collective entre les élus, les équipes des services techniques et l'ancienne directrice de l'école élémentaire, Madame Paillargue. Par ailleurs, la toiture-terrasse de l'élémentaire a été entièrement rénovée. Ces travaux illustrent notre volonté de parfaire les conditions d'apprentissage des élèves. Pour rappel, depuis 2021, la Municipalité a initié divers projets au sein de ce groupe scolaire : reprise de la cour maternelle (remplacement de l'aire de jeux et de l'enrobé, ajout de verdure pour créer des îlots de fraîcheur), plantation de végétaux,**

création de bacs potagers, mise en place d'un échiquier géant côté élémentaire », précise l'élue Yasemin Donmez.

Le groupe scolaire Bouvet n'est pas en reste, avec des travaux d'envergure entamés en janvier 2024 et poursuivis cet été. À l'occasion de la rentrée, les petits de la maternelle ont pris possession des modulaires récemment installés dans la cour et ont eu l'occasion de déjeuner dans leur nouveau réfectoire. Très enjoués, les écoliers se sont vite acclimatés à ce nouvel environnement, qui continuera à évoluer d'ici juillet 2025, date prévisionnelle de fin des travaux. Rénovation énergétique, mise aux normes accessibilité, aménagement de la cour élémentaire, réfection intérieure : la réhabilitation continue !

LE COLLÈGE, ENTIÈREMENT RÉNOVÉ POUR LA RENTRÉE 2027

Les collégiens de la Mare aux Saules ont également repris les cours le 2 septembre dernier. Ces derniers ont eu le privilège de recevoir la visite de Pascal Courtade, préfet délégué pour l'égalité des chances, de Sophie Martin, déléguée du Préfet, de Louis Alberici, directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale des Yvelines, de Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles et d'Olivier Rachet, conseiller municipal représentant la Municipalité au sein du collège. Cette délégation est venue leur souhaiter une année scolaire emplies de réussite !

Accompagnés de la principale Madame Prunier, les visiteurs en ont profité pour arpenter l'établissement, qui sera complètement réhabilité d'ici septembre 2027. Une reconstruction résolument respectueuse de l'environnement :

- Usage de matériaux biosourcés (label biosourcé niveau 3), notamment le bois ;
- Recours aux énergies renouvelables et de récupération ;
- Faible empreinte carbone globale de l'équipement.

D'un montant de 41 millions d'euros, cette opération est financée par le Département des Yvelines.



2 QUESTIONS À



Jamel TAMOUM,
Conseiller municipal délégué,
chargé des travaux

« UN MOT SUR LES TRAVAUX ENGAGÉS CET ÉTÉ AU SEIN DE NOS ÉCOLES ?

Nous avons profité de la période estivale pour refaire entièrement la toiture-terrasse de l'école élémentaire Marcel Pagnol, en raison de fuites constatées durant l'année scolaire. Nous avons également réhabilité l'entrée du groupe scolaire, afin qu'elle soit davantage sécurisée. La précédente entrée était trop exigüe : nous avons donc procédé à l'agrandissement de l'espace en poussant la grille vers l'intérieur de l'école dans le but d'augmenter la capacité d'accueil.

En ce qui concerne les travaux du groupe scolaire Gabriel Bouvet, les délais sont respectés à l'heure actuelle. Cet été, le réfectoire a été agrandi et la cuisine a été entièrement réaménagée et mise aux normes. L'objectif est de centraliser le service de



restauration afin de faciliter la distribution des repas de part et d'autre, pour les maternelles et les élémentaires. Cette nouvelle configuration facilite grandement le travail des équipes. Côté maternelle, les travaux de rénovation ont débuté : c'est la raison pour laquelle un réaménagement des classes au sein de modulaires a été opéré, avec notamment l'installation des tableaux numériques interactifs et des vidéoprojecteurs interactifs.



QUID DES TRAVAUX MENÉS AU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES ?

Très attendu, ce chantier a commencé au mois de juillet, avec la pose de trois modulaires (deux classes et le réfectoire). Ces travaux, qui favoriseront la sobriété énergétique et l'utilisation de matériaux biosourcés, permettront d'accueillir davantage d'élèves (de 500 à 600 places). Le nouvel établissement devrait ouvrir ses portes en septembre 2027. Pour information, les sentes piétonnes menant au collège avaient été réhabilitées juste avant la rentrée, pour sécuriser les allées et venues des collégiens. »

ENFANCE

ENFANCE

Un été riche pour le centre de loisirs !

À l'initiative de l'équipe d'animation du centre de loisirs « La Farandole », les petits Coigniériens ont multiplié les activités et les sorties.



En cette année olympique, le sport a logiquement occupé une place de choix. Rendu possible avec l'aide de l'État, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le séjour à la base de loisirs de Jablines (77) restera gravé dans la mémoire des 12 participants

(baignade, accrobranche, VTT, tir à l'arc). Abrisés sous des tentes, les aventuriers en herbe ont expérimenté la vie en communauté : **une aubaine pour assimiler des valeurs telles que le respect, le partage et la solidarité.** Quinze élémentaires ont également eu le

privège de se rendre à la base de loisirs de SQY, où se situait la Fan zone. Relais olympique, mur des champions, escalade et saut à la perche : ils y ont vécu des moments précieux !

Impossible d'évoquer la programmation estivale du centre de loisirs sans aborder la veillée nocturne du 26 juillet dernier ! Par le biais de jeux ludiques, les enfants ont découvert, sur un plateau télé conçu par les animateurs, la vie de leurs parents et le coût des articles du quotidien. Lors de ce concept novateur, les petits ont aussi échangé autour de sujets comme la laïcité et les valeurs de la République. Une soirée mémorable à mettre au crédit des agents créatifs de « La Farandole ».



Des instants privilégiés avec nos amis les animaux

Assurément, la visite de la ferme pédagogique du 28 août a été l'un des moments marquants de l'été ! Émerveillés, les enfants ont apprécié approcher les nombreux animaux présents : une chèvre, un bébé mouton, des oies, des canards, deux lapins, un petit cochon et deux canetons. Sous la supervision d'une intervenante, ils ont pu s'essayer à la traite de la chèvre, nourrir au biberon un bébé cochon et apprendre à faire du fromage avec le lait de chèvre. Y-semin Donmez, adjointe au Maire en charge des politiques éducatives et des écoles, est venue partager cette journée instructive et éducative avec nos jeunes, conscients d'avoir vécu une expérience enrichissante.



Tout l'été, la programmation quotidienne fut riche dans le périmètre du centre de loisirs pour le plus grand plaisir de nos jeunes Coigniériens : sortie au zoo-refuge « La Tanière », parcours de motricité, jeux de précision, ateliers créatifs, Jeux Olympiques, Koh-Lanta, créations artistiques, jeux d'eau...



JEUNESSE

JEUNESSE

Une période estivale passionnante pour les 11-17 ans

Grâce à notre précieux partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les jeunes Coigniériens se sont divertis en juillet et en août.



Accueillis par Madame Sophie Martin, déléguée du Préfet, à la base de loisirs de Jablines (77), les adolescents ont participé à diverses activités (accrobranche, paddle, volley-ball), relevé des défis, discuté et rigolé avec leurs amis. En somme, ils ont vécu un agréable et inoubliable « dépaysement » durant une semaine ! En parallèle, quatre jeunes originaires du quartier des Acacias ont pris part aux « colos apprenantes », en Charente-Maritime, du 28 juillet au 3 août. Ces derniers, bénéficiaires de ce dispositif proposé par l'État, au titre de la politique de la ville, ont enchaîné les temps forts distrayants : accro-mâts (parc d'aventure), course d'orientation, kayak de mer, plage, activités sportives estampillées « Jeux Olympiques », etc.

Par ailleurs, les Coigniériens fréquentant le service jeunesse n'oublieront pas de sitôt leur séjour à Saint-Georges d'Oléron, organisé la dernière semaine d'août. Visite du célèbre Phare de Chassiron, tour en bateau autour de Fort Boyard, séance de canoë-kayak, découverte du parc aquatique, balade en VTT : une parenthèse ensoleillée exceptionnelle, permise par l'accompagnement de l'ANCT.

Quelques jours plus tard, plusieurs 11-17 ans avaient eu l'opportunité de se rendre à la Fan zone de SQY, afin de suivre en direct les épreuves olympiques et de participer à diverses animations sportives. Une après-midi incroyable pour nos visiteurs, reçus par Monsieur le Préfet Pierre-Antoine Molina, secrétaire général aux politiques publiques à la Préfecture de la région d'Ile-de-France, par Monsieur le Préfet des Yvelines Frédéric Rose et par Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances Pascal Courtade.



Apprendre à nager, une nécessité !

Dans la continuité des vacances de Pâques, 8 jeunes Coigniériens ont, une nouvelle fois, appris à se mouvoir dans l'eau en toute sécurité du 26 au 30 août, dans le cadre du dispositif « Savoir nager » initié en collaboration avec l'ANCT. Les apprenants ont reçu la visite de Monsieur Pascal Courtade, Préfet délégué à l'égalité des chances, de Madame Sophie Martin, déléguée du Préfet, des élus municipaux Messieurs Cyril Longuépée et Salah Krimat, des équipes de la Direction de la Prévention et des Politiques Jeunesse et Sportive de Coignières, d'élus des communes de La Verrière et du Mesnil Saint-Denis et de représentants du Département. Ce stage bénéfrique, qui s'est déroulé à la piscine du Mesnil-Saint-Denis, a permis aux participants de se sentir à l'aise et en sécurité en milieu aquatique.



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES 2023-2024

Le 14 septembre dernier, s'est achevée une mandature constructive pour nos jeunes élus, accompagnés du Maire Didier Fischer, et des élus du conseil municipal, notamment Yasemin Donmez, adjointe au Maire en charge des politiques éducatives et des écoles et Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, de Driss Ferrat et de Lauralee Cherasse, encadrants du CMEJ 2023-2024.

Présence lors des différentes cérémonies commémoratives, participation aux vœux du Maire aux Coigniériens et aux Mercredis du Patrimoine, composition d'une chanson et tournage d'un clip dans le cadre du ciné-spectacle « le vivre ensemble, tous ensemble » autour des notions de laïcité, de tolérance, de respect et de discrimination, visite de la Mairie : les membres du CMEJ se sont montrés actifs cette année. Afin d'entériner leur fin de mandat, ces derniers ont reçu leur diplôme et leur cadeau, offerts par la commune. Bravo les enfants !

SÉNIORS

SÉNIORS

**UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE À LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE « LES MOISSONNEURS »**

Depuis le 5 août, date de l'inauguration de ce nouvel espace aménagé par les agents du Centre Technique Municipal, nos seniors enchaînent les parties de pétanque en toute tranquillité, à la bonne franquette. Ce dynamisme collectif fait plaisir à voir !

EN AMONT DES JEUX PARALYMPIQUES, DU SPORT ADAPTÉ POUR TOUS

Les résidents des Moissonneurs, les enfants du centre de loisirs « La Farandole » et des Coigniériens ont découvert des animations sportives adaptées, telles que le basket fauteuil ou des jeux de raquette spécifiques. Porté par l'Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique (UFOLEP), ce programme intitulé « Un été sportif, spécial JOP Paris 2024 » a permis à différentes générations de se rassembler et de partager une expérience saisissante. Grâce à un stand de prévention, chaque participant a pu apprendre les gestes qui sauvent mais également réaliser un bilan « sport, santé, bien-être ».

**DES ATELIERS SUR L'ALIMENTATION SAINE EN DIRECTION DES SENIORS**

Découvrez le calendrier de ces temps forts encadrés par l'association « Les Insatiables ».

- **Jeudi 17 octobre**, de 10h à 12h, à la Résidence des moissonneurs **Atelier « Étiquettes : décrypter les mystères des étiquettes de supermarché »** ;
- **Mardi 29 octobre**, de 10h à 12h, à la Maison de Voisinage **Atelier « Sport et santé : prendre soin de son corps et de ses papilles gustatives »** : séance combinant activité physique douce et préparation d'une collation savoureuse ;
- **Jeudi 14 novembre**, de 10h à 12h, à la Résidence des moissonneurs **Création d'un menu** en suivant le rythme des saisons ;
- **Jeudi 5 décembre**, de 10h à 12h, à la Maison de Voisinage **Atelier cuisine « Goûter aux saveurs de la cuisine saine et gourmande avec un chef cuisinier et d'une diététicienne »**.

Inscriptions et infos auprès du CCAS au 01 34 61 45 75. Attention : places limitées !

Prenez date !

- **Bourse d'études et carte cadeau** : les inscriptions débuteront le lundi 14 octobre. Le CCAS offre une carte cadeau de **Noël pour les enfants (0-12 ans), les retraités (65 ans et plus ou dès 62 ans pour inaptitude) et les adultes en situation de handicap**. Par ailleurs, les collégiens, lycéens et étudiants peuvent également déposer une demande de bourse d'études. Les dossiers pour ces deux aides sont disponibles sur le site de la ville, à la Mairie et au CCAS. Infos sur www.coignieres.fr.
- **Banquet-spectacle du 29 novembre 2024**, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry : afin d'assister à cet événement porté par le CCAS, les Coigniériens retraités sont invités à remplir le coupon-réponse disponible sur www.coignieres.fr et à le déposer exclusivement au CCAS avant le vendredi 25 octobre.
- **Vendredi 25 octobre : journée de prévention au risque de chute** à la Résidence des moissonneurs - De 9h à 12h30 : matinée de dépistage du risque de chute animée par un professeur d'activités physiques adaptées. Ce professionnel vous proposera trois tests qui permettront d'évaluer un éventuel risque de chute. S'ils s'avèrent positifs, il vous livrera des conseils à appliquer au quotidien. - À 14h : conférence « Les chutes et l'avancée en âge » animée par un médecin gériatre, dont le but est de sensibiliser les seniors, leurs proches et les professionnels de santé à l'importance de la chute et de ses conséquences. Inscriptions auprès du CCAS au 01 34 61 45 75 (places limitées le matin, illimitées l'après-midi).
- **Vendredi 25 octobre, à 15h** : Françoise et Pascal (muni de sa guitare) vous proposeront un **récit de chansons françaises** à la Résidence des moissonneurs. Inscriptions au 01 34 61 45 75.
- **Jeudi 31 octobre, à 15h**, à la Résidence des moissonneurs : **participez à l'après-midi théâtrale** « directives anticipées, en parler pour mieux écrire ». La Compagnie Baribal proposera un spectacle interactif pour informer, de manière ludique, sur le sujet sensible des directives anticipées et sur la façon de les rédiger. Plusieurs saynètes pédagogiques et ludiques précéderont la seconde partie, qui reprendra les thèmes abordés mais en laissant le public interagir. Texte supervisé par Madame Nathalie Joseph, infirmière du GRYN (Groupement Réseau de santé Yvelines nord). Inscriptions auprès du CCAS au 01 34 61 45 75 (places illimitées)

**RETRAITÉS NON-RÉSIDENTS, VOUS POUVEZ DÉJEUNER ET VOUS DIVERTIR À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE**

Pour rappel, le service de restauration de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » vous est ouvert, au même titre que les activités gratuites organisées au sein de l'équipement. Menus et programme des animations sur www.coignieres.fr. Infos au 01 34 61 45 75.



ACTIONS MENÉES

ACTIONS MENÉES

Votre NOUVEAU

Portail Familles

Simplifiez vos démarches au quotidien

+ d'informations ?
Rendez-vous sur

Scannez moi

De nombreuses fonctionnalités à portée de clic : inscriptions aux activités périscolaires, pilotage des réservations, signalement d'absence, facturation ...

<https://www.espace-citoyens.net/coignieres>

UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLES À VOTRE DISPOSITION

Désormais, vos démarches en ligne sont simplifiées avec un nouvel espace numérique plus ergonomique et plus intuitif. Inscriptions scolaires et extrascolaires, paiements en ligne, documents administratifs, réservations de la restauration scolaire, de l'accueil du matin, de l'accueil du mercredi : ce nouvel outil vous simplifie la tâche ! Rendez-vous sur www.espace-citoyens.net/coignieres. Si vous n'avez pas reçu vos identifiants, regardez dans votre courrier indésirable ou contactez la Mairie.

LA « MARCHÉ ROSE », UNE ACTION EN SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN LE 11 OCTOBRE

Dans le cadre de l'opération annuelle « Octobre rose », visant à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, le Centre Communal d'Action Sociale, en collaboration avec la ville, organise une marche rose ouverte à tous le vendredi 11 octobre, à 9h30, au départ de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » (13, allée du Moissonneur, 78310 Coignières). N'hésitez pas à porter un accessoire rose afin de signifier votre engagement ! À la suite de cette marche solidaire, un moment convivial précèdera un atelier de prévention intitulé « Pourquoi et comment dépister le cancer du sein ? » à la Résidence-autonomie.

Les participants pourront effectuer des dons qui seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer. Durant tout le mois, la ville de Coignières est solidaire de l'initiative.

Octobre Rose à Coignières!

ENSEMBLE, FAISONS LA DIFFÉRENCE !

La ville de Coignières et le CCAS vous invitent à un mois de sensibilisation contre le cancer du sein, rendez-vous à

LA MARCHÉ ROSE : LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2024
Départ à 9h30 de la Résidence Autonomie

Une collation vous sera ensuite proposée ainsi qu'un atelier de prévention « Pourquoi dépister le cancer du sein ? »

Collecte de dons au CCAS et en ligne au profit de la Ligue contre le cancer

Scannez moi

Le compost, une opération aux bienfaits écologiques et économiques

Processus biologique de transformation de nos déchets alimentaires et verts en un engrais naturel, le compostage permet d'éviter le transport, le tri, le recyclage, l'incinération et le stockage des déchets et, ainsi, de contribuer à la préservation de l'environnement.



Chaque année, un Français produit, en moyenne, 360 kilos de déchets. Leur traitement engendre des coûts substantiels ! Au-delà de l'aspect économique, cette technique est un véritable atout environnemental, puisqu'elle transforme les déchets en une matière fertilisante très utile.

ou l'étaler s'il est trop humide afin de permettre l'évacuation du surplus d'eau ;

- Aérer, de temps en temps, votre compost en le retournant, ce qui favorisera sa décomposition rapide.

(300L à 25€, 570L à 30€) incluant l'accompagnement d'un expert pour l'installation, un bioseau, le guide du compostage et un SAV pendant un an.

- Pour les immeubles et pavillons sans jardin, SQY déploie des sites de compostage collectif. Posez vos questions au maître-compositeur à dechets@sqy.fr ou au 0 800 078 780 et obtenez des infos complémentaires sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/compost/.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sont considérés comme des biodéchets :

- Les déchets de cuisine et de table : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs concassées, sachets de thé et marc de café, croûtes de fromages, restes de repas (hors viande, os et poisson) ;
- Les déchets de la maison : papiers, essuie-tout et mouchoirs, cartons, cheveux et ongles coupés ;
- Les déchets verts et bruns du jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs coupées ou fanées, broyats de branches

Après plusieurs mois, les micro-organismes du sol (bactéries, champignons), les vers et les acariens consomment, en présence d'eau et d'oxygène, les constituants de la matière organique, et la transforment en terreau dit humus, particulièrement nutritif pour la végétation. Vous pourrez nourrir vos plantes et embellir vos fleurs (à noter que le compost peut être mûr au bout de 3 à 6 mois durant le printemps/l'été ou 6 à 9 mois en automne/hiver s'il est retourné régulièrement).

COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets organiques est devenu obligatoire en France, conformément à la loi anti-gaspillage du 10 février 2020. Tous les biodéchets doivent être triés à la source par les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Vous devez :

- Placer dans votre compost vos déchets biodégradables en alternant couches humides (restes de nourriture, épluchures...) et couches sèches (végétaux...);
- Vérifier l'humidité des déchets en cours de compostage : il faut ajouter de l'eau si le compost est trop sec

- Pour les Coigniériens résidant en pavillon avec jardin, SQY met à votre disposition un composteur individuel payant

TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

SQY VOUS ÉQUIPE EN COMPOSTEUR !
en pavillon, en immeuble ou dans votre quartier

+ D'INFOS SUR WWW.SQY.FR/COMPOSTEUR

SAINT QUENTIN EN YVELINES

ACTIONS MENÉES

VILLE ACTIVE

De nombreux travaux pour améliorer le quotidien des administrés



CRÉATION D'UNE MARE AUX JARDINS FAMILIAUX DU PONT DE CHEVREUSE

Rendue possible par le travail collectif des étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature (stagiaires au sein du service environnement), accompagnés des agents municipaux, de Cyril Longuépée, adjoint au Maire en charge de la transition écologique et de plusieurs bénévoles, cette nouvelle étendue d'eau favorise la prolifération et l'épanouissement de la faune et de la flore.



UN NOUVEAU CHEMIN PIÉTON AU 141 RN10

Sécuriser le passage des piétons aux abords de la RN10 : c'est tout le sens de cette démarche permettant désormais aux habitants de rejoindre le supermarché Auchan en toute tranquillité. Finalisé en juillet, ce projet avait été évoqué par des Coigniériens lors des conseils de quartiers. Les aménagements dans ce secteur continueront prochainement, avec l'installation d'une nouvelle poubelle et des panneaux indiquant mieux le GR11.



CONSTRUCTION DE BARRIÈRES SUR LE PONT DES RIGOLES ROYALES

Abordé lors des conseils de quartiers 2023, ce chantier, réalisé cet été par les agents des services techniques, favorise une traversée sécurisée.



CONSEILS DE QUARTIERS : LES DATES À RETENIR !

Grâce à ces instances citoyennes, vous aurez la possibilité de donner votre avis sur les projets de notre collectivité. Rendez-vous en Mairie à 19h30 : les échanges constructifs et les propositions concrètes seront une nouvelle fois légion, à n'en pas douter !

- Secteur 1 : jeudi 7 novembre 2024
- Secteur 2 : mercredi 13 novembre 2024
- Secteur 3 : mercredi 20 novembre 2024
- Secteur 4 : Jeudi 28 novembre 2024



Une foule en liesse lors de la Fête de la musique 2024 !

Pour le plus grand bonheur des mélomanes, les musiciens et les chanteurs amateurs et professionnels ont enchaîné les performances de haut vol, le 21 juin dernier.



Petits, enfants, adolescents, adultes : toutes les générations étaient représentées dans le Parc de la Prévenderie, à l'occasion de ce rendez-vous qui amorce le début de l'été. La bonne humeur générale était perceptible, avec un nombre important de sourires radieux, de danses chaloupées et d'interactions entre les artistes et le public : *"La fête de la musique est un événement fédérateur, familial et convivial. D'ailleurs, cette année, une association de parents d'élèves, L'AAPEC-UNAPE, s'est occupée de la restauration et cela a attiré du monde. La présence d'un glacier (une nouveauté) a été très appréciée, tout comme la chanson sur le vivre ensemble interprétée par les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes au début de la manifestation"*, précise Sophie Piffarely, adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux cérémonies.

Les spectateurs, parmi lesquels le Maire Didier Fischer et plusieurs élus, ont passé une excellente soirée, grâce aux prestations scéniques exceptionnelles et au professionnalisme des multiples agents municipaux mobilisés (service événementiel, services techniques, Police municipale, notamment). Hâte de vous retrouver l'année prochaine !



VILLE ACTIVE

Fête de Coignières : une réussite incontestable !

L'exaltation collective était une nouvelle fois au rendez-vous cette année, lors de cet événement estival ayant fédéré, au total, près de 2000 personnes.



Oublier le samedi 29 juin 2024 ? Impossible ! Structures gonflables, jeux en bois, diverses représentations de danse, de théâtre et de chant, stands de restauration, village associatif : la Fête de Coignières a démontré qu'elle était synonyme de divertissement, de rencontres, de partage, de solidarité et d'échanges.

Adjointe au Maire en charge des fêtes et des cérémonies, Sophie Piffarely peut aisément confirmer : **"C'est une manifestation très attendue car elle rassemble et favorise l'épanouissement des petits et des grands. Qu'importe leur âge, tous les enfants, à partir de 2 ans, ont pu s'amuser sur les multiples structures mises à leur disposition et se régaler grâce au vendeur de bonbons et au stand barbe à papa. Après plusieurs reports, le feu d'artifice, coloré et majestueux, a enfin été tiré, juste avant la nouveauté de notre programmation 2024. Créateur du groupe "Soul Syndicat" et ancien Coigniérien, l'artiste BJJ a assuré un showcase hip-hop distrayant pour le public ! C'était un préambule idéal à l'animation dansante qui a ravi les jeunes Coigniériens jusqu'au bout de la nuit. Je suis entièrement satisfaite de cette nouvelle édition, qui a connu un franc succès"**.



VILLE ACTIVE

Un succès garanti par l'investissement, la disponibilité et l'expertise de nombreux acteurs :

- Le service événementiel ;
- Les services techniques ;
- Le service des assemblées et de la vie associative ;
- Les animateurs du centre de loisirs "La Farandole" ;
- La Police municipale ;
- Les associations présentes ;
- Le Comité des fêtes, à l'initiative du savoureux repas ;
- L'orchestre Dominique Legrand, pour l'animation musicale au cours du repas ;
- L'équipe municipale, notamment le Maire et son adjointe Sophie Piffarely ;
- Les différents prestataires en charge des structures gonflables et du feu d'artifice, notamment ;
- L'artiste BJJ et les DJs ;



VILLE ACTIVE

Un été à Coignières, le temps fort du mois de juillet

Neuf jours durant, 2800 personnes ont contribué à la pleine réussite de cet événement, partie intégrante du dispositif de l'État "Quartiers d'été".



À l'instar des années précédentes, pléthore de temps forts ont divertis les visiteurs, du 6 au 14 juillet : balade à dos de poney, escalade (en partenariat avec Monsieur Jean-Loup Desloges, responsable de la section "escalade" du Coignières Foyer Club), structures gonflables, tennis de table (en partenariat avec SQY PING), sortie familiale à la base de loisirs de Cergy, opération "Partir en Livre", initiation au Hado, e-sport mixant réel et virtuel par le biais de la réalité augmentée (en partenariat avec l'association ACIAC, SQY et l'ANCT)... Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges !

- Parcours avec des lunettes spéciales reproduisant différents taux d'alcoolémie ;
- Quiz testant les connaissances des volontaires en matière de code de la route.

Une campagne préventive toujours bienvenue et mise en place en présence de Monsieur Abed Boudjemaa, directeur adjoint au sein de la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive et des policiers municipaux. Lesquels œuvrent quotidiennement contre l'insécurité routière sur notre territoire. **Pour rappel, notre commune a été labellisée "ville prudente" en novembre 2022, pour une durée de 3 ans** : un gage d'efficacité de nos actions de prévention !

Le dispositif "Un été à Coignières" a fait la part belle au sport cet été. En amont des JOP de Paris 2024, un village itinérant de SQY nommé "À vous les jeux" a permis aux personnes intéressées de pratiquer différentes disciplines. À noter qu'une borne interactive sur les JOP était également consultable sur site. Autre proposition remarquée, le village "Fondation Paris Saint-Germain" a été largement visité par les enfants et les adolescents, désireux de s'exercer (football, escalade, mini-golf, badminton) et de s'essayer au handisport (basket-fauteuil, volley assis).

La Municipalité a innové cette année, en proposant une soirée de

clôture originale. Un grand bal populaire (voir article suivant) a entériné la fin de l'opération "Un été à Coignières", qui a connu comme chaque année un franc succès.

Remercions l'État pour son soutien, au titre du dispositif "Quartiers d'été", Madame Sophie Martin, déléguée du Préfet, pour sa visite du 10 juillet et son accompagnement régulier dans le cadre de la Politique de la Ville, les équipes de SQY pour leur présence lors des temps dédiés aux JO mais également la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive pour l'organisation de ce nouvel opus, sans oublier le service événementiel et sa responsable pour l'organisation du repas de clôture.



DES NOUVEAUTÉS



Dans le cadre de l'opération "ville prudente", trois bénévoles de l'association "Prévention routière" ont sensibilisé les participants aux accidents de la route, via trois ateliers :

- Voiture tonneau : un dispositif représentant les conséquences sur le conducteur d'un tonneau à 50km/h ;

VILLE ACTIVE

Exceptionnel, ce bal républicain !

Organisé pour la première fois le 14 juillet 2024, l'événement a parachevé avec brio le dispositif "Un été à Coignières".

Ce jour de fête nationale s'est achevé de la plus belle des manières, sur le site du Gymnase du Moulin à Vent. L'animation musicale assurée par le duo composé de Bernard Vandencen et de la chanteuse Domi a donné le ton d'une soirée festive et chaleureuse. Propice aux discussions nourries, un repas "saveurs d'ici et d'ailleurs" est venu rassasier les participants, qui ont ainsi dégusté les onctueux mets, avant de se déhancher sur les "musiques du monde" lancées par le DJ. Quelle ferveur tout au long de la manifestation ! Sophie Piffarely, adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux cérémonies, se souvient : **"Depuis l'arrivée de notre équipe municipale, nous souhaitons mettre en place un événement à l'occasion du 14 juillet. Avec le COVID, nous avons été contraints de revoir nos plans. Cette année a été la bonne ! L'objectif était de marquer le coup en cette journée spéciale, en favorisant le vivre ensemble, la cohésion et l'enthousiasme. C'est chose faite !"**



chaleureuse. Propice aux discussions nourries, un repas "saveurs d'ici et d'ailleurs" est venu rassasier les participants, qui ont ainsi dégusté les onctueux mets, avant de se déhancher sur les "musiques du monde" lancées par le DJ. Quelle ferveur tout au long de la manifestation ! Sophie Piffarely, adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux cérémonies, se souvient : **"Depuis l'arrivée de notre équipe municipale, nous souhaitons mettre en place un événement à l'occasion du 14 juillet. Avec le COVID, nous avons été contraints de revoir nos plans. Cette année a été la bonne ! L'objectif était de marquer le coup en cette journée spéciale, en favorisant le vivre ensemble, la cohésion et l'enthousiasme. C'est chose faite !"**



COMMÉMORATION DE LA CHUTE DU BOMBARDIER LANCASTER À COIGNIÈRES

À l'occasion du 80e anniversaire de ce tragique accident ayant causé la mort de sept aviateurs britanniques, une cérémonie s'est déroulée le 26 juillet 2024.

Monsieur Frédéric Rose, Préfet des Yvelines, Monsieur Nicolas Ventre, Sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet, Monsieur Didier Fischer, Maire de Coignières, les élus municipaux, des élus du CMEJ, le fils du pilote de l'appareil Monsieur Robert Buchanan, accompagné de ses enfants et petits-enfants et des administrés ont rendu hommage aux membres de l'équipage, décédés le 26 juillet 1944 alors qu'ils survolaient Coignières. Ayant assisté à ce temps commémoratif, Madame Sophie Piffarely, élue en charge des fêtes et des cérémonies, en parle avec émotion : **"C'était une belle cérémonie, avec des hommages en français et en anglais. Elle a permis de fédérer quelques Coigniériens que nous n'avons pas l'habitude de voir lors des manifestations mais qui connaissent la famille Buchanan. D'autres administrés sont venus respectueusement, en mémoire des sept soldats morts durant la Seconde guerre mondiale et enterrés à Coignières"**. Recueils de gerbes et verre de l'amitié ont jalonné ce moment solennel, participant au devoir de mémoire.



JOURNÉE DU PATRIMOINE : LA FORÊT DE COIGNIÈRES MISE À L'HONNEUR !

Merveilleuse ! Voici comment nous pourrions résumer cette journée articulée autour de notre joyau naturel.

Après avoir admiré une exposition instructive axée sur notre magnifique forêt, plus de quarante explorateurs, accompagnés du garde-forestier Monsieur Albéric Leguicher, se sont rendus sur place le 21 septembre, à l'occasion d'une visite exclusive de cet espace habituellement fermé au public. Émerveillés par ce lieu bucolique, les participants y ont partagé un pique-nique avant de retourner en Mairie. Des échanges nourris ont ensuite été tenus lors d'un débat autour de la thématique « La forêt, un lieu de vie ».

Organisé en présence du Maire Didier Fischer et de ses adjoints Salah Krimat (en charge du patrimoine) et Sophie Piffarely (déléguée aux fêtes et aux cérémonies), cet événement s'est terminé par une remise de récompenses. **Félicitations à Zahra Benzerga, José Trépon et Audrey Petauton, les talentueux lauréats du concours photo ayant capturé la magnificence de notre écosystème. Saluons l'implication des agents du service événementiel et des services techniques, garants de la réussite de cette manifestation.**

VIE ASSOCIATIVE

Le forum des associations, le rendez-vous incontournable de la rentrée

Souhaitant renouveler leur adhésion, s'inscrire à la discipline de leur choix ou simplement obtenir des informations, près de 950 visiteurs se sont succédé dans l'enceinte du Gymnase du Moulin à Vent, le 7 septembre dernier.



Ils ont découvert un large panel d'associations officiant dans plusieurs secteurs : sport, culture, santé, bien-être, éducation, caritatif... Les volontaires ont également eu la possibilité de participer à des démonstrations : idéal pour savoir si la pratique en question leur correspond ou non.

LES MEMBRES ASSOCIATIFS, REMERCIÉS POUR LEUR ENGAGEMENT

Comme chaque année, Didier Fischer, premier édile et ses adjoints Mohamed Mokhtari (délégué à la vie associative et aux sports) et Sophie Piffarely (en charge des fêtes et des cérémonies) ont fait le tour des stands afin d'échanger avec nos acteurs associatifs, dont l'importance n'est plus à démontrer. Au quotidien, ces bénévoles participent largement au bien-être et à l'épanouissement de leurs concitoyens. Leur implication permet de créer des vocations, notamment auprès du jeune public. Les adhérents des associations coigniériennes sont de véritables forces vives de notre commune !

En reconnaissance du travail accompli depuis tant d'années, trois figures associatives de notre ville ont été récompensées : Françoise Vincent, responsable de l'association « Culture et Bibliothèque pour tous », Renée Torcheux, vice-présidente de l'association paroissiale de Coignières Saint-Rémy l'Honoré et Michel Sall, président de la Compagnie des Archers de Coignières. Chacun a reçu une médaille et du chocolat et, surtout, des remerciements appuyés de la part du Maire et de son adjoint à la vie associative Mohamed Mokhtari.



UNE NOUVELLE FORMULE

Désireuse de valoriser le tissu associatif local tout en redynamisant le format de la soirée aux associations, **la Municipalité a organisé, pour la première fois, un cocktail dînatoire en fin de journée.** Quelle belle idée ! Préparé par un traiteur, un exquis buffet était proposé aux bénévoles des associations, satisfaits de cette proposition gustative et enjoués au moment d'enflammer la piste de danse ! Remerciements aux agents du service de la vie associative, du service événementiel et des services techniques, indispensables au bon déroulement de cet événement qui fera date.



2 QUESTIONS À



Mohamed MOKHTARI

Adjoint au Maire délégué à la vie associative et aux sports

« VOTRE REGARD SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS ?

Ce forum a été une véritable réussite. Nous avons atteint le nombre de visiteurs d'avant Covid : environ 950 personnes sont venues tout au long de la journée, ce qui est particulièrement positif. D'autant plus qu'une hausse des inscriptions a été constatée par les associations cette année. Cette donnée symbolise l'intérêt des Coigniériens pour la riche offre associative proposée sur notre territoire.

À l'occasion de cette édition 2024, nous avons souhaité dédier une journée entière à nos acteurs associatifs, avec un cocktail dînatoire en guise de clôture. Par le biais de ce format revisité, notre volonté était de transformer cet événement majeur en une manifestation conviviale et festive. Cela nous semblait important de valoriser et de remercier tous ces bénévoles engagés et volontaires, qui constituent une richesse locale inestimable. Cette nouvelle formule a été très appréciée : un buffet varié a été mis à leur disposition, il y en avait pour tous les goûts. Cette innovation a été propice à la convivialité, au partage, aux échanges mais également à l'amusement, puisqu'une animation musicale a permis aux participants de se déhancher. Le bilan de ce forum est donc pleinement satisfaisant.

UN MOT SUR LE TISSU ASSOCIATIF DE COIGNIÈRES ?

Tout d'abord, je souhaite remercier les bénévoles associatifs engagés dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un certain nombre de Coigniériens ont participé à cette belle aventure sportive et humaine et ont contribué à la réussite de cet événement planétaire.

Plus généralement, grâce à l'implication exemplaire de ces bénévoles, nos habitants ont la possibilité d'exercer une multitude d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, ludiques ou humanitaires. Nos associations ont un rôle prépondérant dans le rayonnement de notre commune et favorisent indéniablement le vivre ensemble. C'est, en partie, grâce à elles que la Ville de Coignières est arrivée, pour la deuxième année consécutive, en première position des communes yvelinoises de 3500 à 5000 habitants, au titre du palmarès 2024 des villes et villages où il fait bon vivre.

Enfin, je tiens à saluer le professionnalisme du service vie associative, qui a gagné en expertise et qui accompagne efficacement nos associations au quotidien. Les agents dudit service traitent les nombreuses demandes associatives avec réactivité : nous pouvons les remercier ! »

FOCUS

FOCUS

La musique, le leitmotiv de Jean-Yves Espié

Depuis plusieurs décennies, Jean-Yves Espié œuvre pour faciliter la pratique instrumentale et vocale sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

"En 1993, à la suite d'une proposition de mécénat de Claude Dassault, j'ai été sollicité afin d'initier la création d'un orgue à tuyaux au sein de l'Église de Coignières. Avec ma femme Marie-Noëlle, nous ne connaissions pas grand-chose de cet instrument à vent : nous nous sommes renseignés et nous avons trouvé un renommé facteur d'orgue et des organistes afin de mener à bien ce projet d'envergure", se souvient Jean-Yves Espié, dont la passion pour l'orgue est donc née d'un concours de circonstances.

L'année suivante, ledit projet prend corps : la première tranche de l'orgue est inaugurée le 5 février 1994. L'instrument est béni solennellement par Monseigneur Thomas, évêque de Versailles, en présence de Claude et Serge Dassault. Surtout, des concerts gratuits et ouverts à tous (avec une participation au chapeau) sont proposés autour de l'orgue, à l'initiative du couple Espié. L'engouement grandissant pour cette démarche pousse le natif d'Albi, accompagné de son épouse, à créer et à présider, en 1998, l'association "Les Amis de l'Orgue de Coignières". Jusqu'au mois de mars 2023, date de l'arrêt des dimanches musicaux, plus de 300 intervenants talentueux et réputés se produiront lors de concerts ayant participé au rayonnement de Coignières.

UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF RÉCOMPENSÉ

Auparavant, l'ancien président des Amis de l'Orgue de Coignières avait déjà démontré son implication au niveau associatif : *"Ma femme est issue d'une famille de musiciens. Lorsque je l'ai épousée en 1970, Marie-Noëlle faisait partie d'une*



chorale au Mesnil-Saint-Denis et à Maurepas. De fil en aiguille, je me suis mis à chanter. En 1976, nous avons quitté la chorale du Mesnil et nous avons fondé, à Élancourt, les Chœurs de la Pléiade. Ma femme et moi sommes actuellement les plus anciens choristes de cette chorale comptant actuellement plus de 80 personnes. Avec les membres de l'association, nous avons eu l'opportunité de chanter en Angleterre, en Allemagne et en Italie, notamment", se félicite Jean-Yves Espié.

Lequel a continué à favoriser la pratique musicale sur le territoire saint-quentinois en créant, en 1991, l'association pour la musique à Saint-Quentin-en-Yvelines (APMSQ) : *"Se constitue alors l'Orchestre Symphonique de Saint-Quentin-en-Yvelines, dirigé par François Feuillet (actuel directeur musical de l'orchestre symphonique Alphonse Daudet, ndlr). Les concerts d'œuvres essentiellement classiques ont lieu à la Commanderie de la Villedieu, nouvellement restaurée. En 2001, Hervé Farge prend la succession de la présidence de l'APMSQ et organise les concerts des Solistes de la Villedieu. Depuis 2003, il reconduit, chaque année, le projet "L'opéra des enfants", spectacle lyrique durant lequel plus de 300 écoliers élémentaires de SQY, issus majoritairement de quartiers défavorisés, se produisent sur scène et mettent à l'honneur la musique classique"*, nous apprend Jean-Yves Espié.

En 2001, ce dernier est nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par Catherine Tasca, alors Ministre de la Culture : une juste reconnaissance de son engagement au service de la musique.



BIENTÔT 50 ANNÉES DE RÉSIDENCE À COIGNIÈRES !

Chorale, bricolage, marche d'inspiration nordique avec l'association CAP Coignières, cinéma, concerts, lectures, mais aussi bénévolat à l'ADIE (micro-crédits) : Jean-Yves Espié vit, depuis 2005, une retraite dynamique, à l'instar de son expérience professionnelle. Après avoir obtenu un baccalauréat scientifique, une licence de physique-chimie à Toulouse, puis une spécialisation dans le génie chimique des industries atomiques au Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Saclay, ce père de trois enfants (Gilles, Anne-Laure et Jean-Noël), originaire d'Albi, a effectué son service militaire (affectation scientifique) en 1968, dans le Service des Poudres (moteur de fusée). Ont suivi, une parenthèse de deux ans et demi en qualité d'ingénieur dans une société américaine d'exploitation pétrolière à Fos-sur-mer, puis deux emplois en tant qu'informaticien au sein de la Société Bull (informatique professionnelle) et de la Cogéma (centre de traitement de combustibles nucléaires).

Avant la fin de l'interview, l'ancien chef scout et adepte de cyclotourisme, qui a parcouru à vélo les Pyrénées, les Alpes, l'Espagne et l'ex-Yougoslavie, s'est remémoré les voyages extraordinaires avec sa femme Marie-Noëlle. Le Yémen, l'Éthiopie, la Namibie, le Laos, la Birmanie, la Patagonie, la Mongolie, la Bolivie et l'Équateur (pour ne citer qu'une partie de la cinquantaine de pays visités !) sont autant de destinations inoubliables pour Jean-Yves Espié, qui fêtera, en 2025, les 50 ans de son arrivée à Coignières.



INFORMATIONS

À NOTER !

**Tournoi de futsal de l'association HHN**

Le 14 septembre dernier, la solidarité et la convivialité étaient de mise lors de ce traditionnel événement sportif organisé en présence du Maire et des adjoints au Maire Mohamed Mokhtari et Salah Krinat. **À noter que les fonds récoltés permettront de financer des projets humanitaires initiés par l'association.**

**L'agence mobile, un service dédié aux mobilités à SQY**

Cette extension de l'agence des mobilités vous offrira une multitude de services le 18 octobre 2024, de 7h30 à 10h30, à la gare de Coignières (au niveau de l'arrêt de bus) :

- Conseils et informations concernant les différentes offres de mobilités à votre disposition sur le territoire (vélos, bus, trains, trottinettes, taxis...);
- Achat et rechargement de titres de transport;
- Réparation sommaire des vélos personnels;
- Remise des vélos réservés à la Vélostation.

Plus d'infos sur www.coignieres.fr.

**Un atelier "taille de jeunes arbres fruitiers" le 12 octobre**

L'association "Les Jardins Cydonia" organise ce temps fort au 26, rue du Moulin à Vent, de 14h à 17h, autour des arbres fruitiers du verger du jardin partagé. Ouvert à tous, sans inscription préalable. Infos : jardinpartagecoignieres@gmail.com - 06 40 50 21 00

**Un concours d'art graphique et visuel ouvert à tous**

Dans le cadre de cette initiative municipale intitulée "Les Talents de Coignières", tous les artistes amateurs et majeurs pourront présenter 1 à 3 œuvres dans les catégories suivantes : peinture – dessin – techniques mixtes – sculpture – gravure – photographie. Les inscriptions seront ouvertes du 16 octobre au 8 novembre 2024 (formulaire d'inscription et règlement sur www.coignieres.fr). L'exposition sera ouverte au public le samedi 11 janvier 2025, de 9h à 20h, à la Maison de Voisinage.

Deux prix seront décernés :

- Prix du jury récompensant 4 artistes (toutes disciplines représentées) ;
- Prix du public récompensant 2 artistes (toutes disciplines représentées). Une urne sera installée le jour de l'expo pour recevoir les votes papier du public.

Au total, 6 artistes seront donc déclarés lauréats lors de la remise des prix prévue en clôture d'exposition à partir de 18h30. Plus d'infos sur www.coignieres.fr.

**Votre nouveau plan de ville est disponible**

Visible à différents endroits stratégiques de la ville, ce document vous permet de repérer les rues et les bâtiments publics de Coignières. Des exemplaires en format réduit sont accessibles à tous à l'accueil de la Mairie : venez récupérer le vôtre dès à présent !

**Participez à l'opération "boîtes solidaires"**

Vous avez la possibilité d'aider les plus démunis en leur offrant des boîtes comportant :

- Un produit d'hygiène ou de bien-être ;
- Un loisir (livre, jeu, magazine) ;
- Une petite douceur (chocolat, biscuits...);
- Un objet réconfortant (dessin, bracelet, mot, etc.).

Jusqu'au vendredi 13 décembre, déposez vos boîtes en Mairie, au CCAS ou au centre de loisirs "La Farandole", aux horaires d'ouverture. Elles seront remises en mains propres par les agents du CCAS, juste avant les fêtes de fin d'année. Plus d'infos : 01 34 61 45 75 - ccaspa@coignieres.fr

**PLU de Coignières : avis d'enquête publique**

L'enquête publique aura lieu du 16 octobre 2024 à 14h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de révision du PLU de la commune et toutes les pièces associées, seront à disposition du public en mairie. Le dossier d'enquête est aussi disponible en version numérique sur : www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre d'enquête disponible à l'accueil de la Mairie ou de les transmettre par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de l'enquête.

À noter que le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie :

- Le mercredi 16 octobre de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 25 octobre de 14h00 à 17h00
- Le lundi 4 novembre de 14h00 à 17h00
- Le samedi 9 novembre de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 13 novembre de 17h00 à 20h00

Dimanche 13 octobre, de 14h30 à 17h30

Espace A.Daudet

Atelier chant intergénérationnel "Les Agités"

Inscriptions : sonia.parrour@coignieres.fr - 06 99 59 66 38

Mardi 15 octobre, 19h45

Mairie, salle du conseil municipal

Conseil municipal

Infos : 01 30 13 17 77

Jeudi 17 octobre, à 20h

Espace A.Daudet

Vernissage de l'exposition peinture "Lucien Fernande"

Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

Jeudi 17 octobre, de 10h à 16h

Devant le Gymnase du Moulin à Vent

Desserte du bus PMI

Prise de rendez-vous : 01 30 83 61 00

Jeudi 17 octobre, à 20h45

Espace A.Daudet

Spectacle "Amours"

Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

Lundi 11 novembre, à 10h30

Parvis de l'Église Saint-Germain d'Auxerre

Cérémonie du Souvenir du 11 novembre 1918

Infos : evenementiel@coignieres.fr

Mercredi 13 novembre, de 9h30 à 17h

Salons Antoine de Saint-Exupéry

Salon de l'orientation et de la formation

Infos : 01 30 13 17 66

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

APPROBATION DU CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL 2024 – 2030 DIT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 MAIRE

Pour la première fois depuis 2014, la France a revu en décembre 2023 la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en intégrant 111 nouveaux quartiers à partir du 1er janvier 2024. Avec cette actualisation, 1362 sites en métropole et plus de 200 dans les territoires d'outre-mer sont désormais classés comme QPV. Parmi les quartiers déjà existants, 960 voient leur périmètre évoluer, tandis que 291 demeurent inchangés.

Cette mise à jour, la première depuis la promulgation de la loi Lamy en 2014, étend le périmètre prioritaire à de nouveaux territoires. C'est ainsi que Coignières intègre le dispositif pour 2024-2030 en ce qui concerne le quartier des Acacias.

Environ 5 millions d'habitants vivent désormais dans les QPV et 34 728 habitants dans les quartiers prioritaires de SQY, soit 15,2% de la population Saint-Quentinoise. Des quartiers qui sont destinés à bénéficier de mesures spécifiques, notamment en matière fiscale, éducative, d'emploi, d'insertion, et de développement économique et social. L'objectif est de réduire les inégalités territoriales.

Les intercommunalités sont aujourd'hui les chefs de file du dispositif politique de la ville. Il convient dès lors aux intercommuna-

lités de contractualiser avec l'ensemble des acteurs du dispositif, en particulier l'Etat, pour définir les priorités et les contours de la politique de la ville pour le territoire. Le document ainsi produit prend évidemment en compte les attentes des communes membres, éligibles au dispositif. Un contrat de ville sera par la suite produit par chacune des communes dans la continuité du contrat de ville intercommunal.

Pour les quartiers prioritaires, il s'agit :

- A terme, de pouvoir mettre en place des projets innovants (Programme de réussite éducative...) tout en renforçant l'existant grâce à des moyens supplémentaires accordés dans le cadre de ce dispositif.
- De pouvoir se positionner sur des appels à projets prioritairement fléchés pour les QPV.
- De profiter d'une synergie en matière d'ingénierie (Etat, SQY...)

L'objectif donc est d'obtenir des financements complémentaires pour les actions existantes tout en permettant de promouvoir des initiatives nouvelles, afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.



INFORMATIONS



Permanences juridiques en Mairie

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr



Permanence du conciliateur de justice

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits).

Le conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr + d'infos : conciliateurs.fr



Permanence CCAS

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

La mairie recrute !

RDV sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à [Villedecoignieres](https://www.villedecoignieres.fr) sur Instagram, Twitter et Facebook



Le Maire à votre écoute

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coignériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le

samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30

> Hors période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Étancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 15 octobre 2024
à 19h45 en Mairie

Retrouvez prochainement l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

CORESPA

Salle de sport - Coaching
2 rue des Commères
Tél : 01 80 82 41 54
coignieres@corespa.fr
www.corespa.fr

CUISINES MOREL

Cuisines - Salles de bains
- Rangement
1 rue des Marais
Tél : 01 30 16 00 38
www.cuisines-morel.com

SELECT MOTOS

Concessionnaire de motos
d'occasion
44 avenue de la gare
Tél : 01 30 62 60 43
contact@selectmotos.fr
www.selectmotos.fr

OUMMI CANTINE

Restaurant
134 RN 10
Tél : 01 30 49 05 42
[@oummicantine](https://www.instagram.com/oummicantine)

CANTINE CORNER

Restaurant
3 rue de la Prévenderie
contact@cantinecorner.fr
cantinecorner.fr

PROXI

Supérette
Centre commercial Le
village
Tél : 07 81 51 97 63

CUISINELLA

Cuisines - Bains -
Rangement
15 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 30 49 58 98
www.ma.cuisinella

SCHMIDT CUISINES

Cuisines - Bains -
Rangement
15 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 30 05 33 00
www.home-design.schmidt

FRANCE DESTOCK

Déstockage
44 avenue de la gare
Tél : 09 70 44 79 71
www.france-destock.fr

MON LIT CHATEAU D'AX

Literie
6 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 71 49 73 79

HOMESALONS

Fauteuils et canapés
1 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 30 62 32 07
coignieres.homesalons@gmail.com
www.homesalons.fr

COMPAGNIE DU LIT

Literie
1 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 09 67 21 30 52
www.lacompagniedulit.com

Pierre HAMEL

Notaire
2, rue des Commères
78310 COIGNIERES
Tél : 01.84.74.95.15

Frédérique CANONGE

Sage-femme
Centre médical Ambroise
Paré- 5 rue de la Boissière
Tél : 06 10 38 93 36
fredcanonge@gmail.com

Lola FIATTE

Psychomotricienne
Centre médical Ambroise
Paré- 5 rue de la Boissière
lola.fiatte@gmail.com

Mihai IONITA

Chirurgien-Dentiste
Centre médical Ambroise
Paré- 5 rue de la Boissière
Tél : 06 14 86 48 65

ÉTAT CIVIL

Naissances

Oumar DOUMBIA, le 28 avril 2024
Khadija NIAKATÉ, le 30 avril 2024
Umar-Lamine DIABY, le 19 mai 2024
Lamine CISSE INZOUNDINE, le 20 mai 2024
Kendra GOMES MOREIRA, le 27 juin 2024
Jayden LOPES, le 28 juin 2024
Nahyl ZAÏDI, le 4 juillet 2024
Guiliana CARREIRA MOURA, le 9 août 2024
Ayana BAKARY, le 18 août 2024
Moustafa DJAKABI, le 1er septembre 2024

Mariages

Ilyass BOUKRAA et Asmae AMOR, le 25 mai 2024
Ayman JMAÏEL et Norhain MEHDI, le 20 juillet 2024
Alexandre GUILLEMANT et Magali TASLAUD, le 27 juillet 2024
Axel BUFFETEAU et Thyda SIP, le 31 août 2024

Transcriptions de décès

Marc DUBREUIL, le 27 avril 2024
Jean SOTTON, le 28 avril 2024
Sp SARASVADY veuve SARAVANANE, le 11 mai 2024
Jean-Jacques LAPORCHERIE, le 13 mai 2024
Jacques LACROIX, le 6 août 2024
Yvon RIOU, le 25 août 2024

Décès

Yves BERVAS, le 13 juin 2024

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.

EXPRESSION DES ÉLUS

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Construisons ensemble le Coignières de demain !

En cette rentrée, nous souhaitons rappeler que nous avons à cœur d'agir pour créer un cadre de vie agréable et sûr pour les coignériens. Pour ce faire, nous pensons que la co-construction est indispensable. La ville d'aujourd'hui et de demain doit être pensée ensemble, avec ses habitants, ses élus, les experts et les partenaires. Nous souhaitons favoriser la démocratie de proximité à l'image des conseils de quartier que nous avons institué en 2019. Ils sont un outil de concertation permettant le dialogue et les échanges libres.

En complément, de nombreux projets comprennent une ou plusieurs phases de concertation. Ces temps nous permettent de recueillir votre avis, pour ajuster si nécessaire nos projets et répondre ainsi mieux aux attentes des Coignériens. Les sujets de concertation sont multiples et concernent les aménagements environnementaux, les équipements publics comme les grands projets

structurants à l'image de la révision du PLU, le projet quartier gare ou des rénovations comme le groupe scolaire Bouvet et les travaux engagés cet été à l'école Pagnol. La co-construction nous permet de gagner en efficacité au nom de l'intérêt général.

Nous souhaitons poursuivre en ce sens. D'ailleurs, vous avez récemment été consultés pour l'aménagements des placettes et sous peu, vous le serez de nouveau dans le cadre de la future aire multisports, près de l'espace Daudet.

Si ce dialogue est fondamental, nous avons besoin de vous, de vos avis pour lui donner tout son sens.

Des temps d'échanges et de partage sont programmés dans les prochaines semaines, nous nous retrouverons à nouveau pour construire ensemble le Coignières de demain.

Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières

Vous aimez Coignières et vous souhaitez participer à la vie de la commune ?

Si vous trouvez ringard de faire partie d'un mouvement politique, ou que la politique n'est pas adaptée à notre époque, il ne tient qu'à vous pour que cela change.

Rejoignez notre groupe. Coignières Avenir est un collectif composé de femmes et d'hommes d'horizons différents et sans ambition partisane. Nos membres partagent les valeurs d'honnêteté, de justice, d'équité et de solidarité. Nos fondamentaux s'articulent autour de la famille, l'environnement, la sécurité et l'économie. Nos engagements auprès des Coignériens sont de promouvoir la pluralité des cultures, de défendre l'égalité des chances et plus particulièrement auprès des plus vulnérables, de préserver l'identité

propre de la commune, de développer une économie locale préservant les intérêts sociaux et environnementaux en y associant notre richesse associative.

A plusieurs, nous aurons le poids nécessaire pour faire bouger les lignes et défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Nous vous invitons à nous rejoindre si vous vous retrouvez dans nos valeurs et nos objectifs, chacun apportant son expérience et son temps selon ses possibilités.

Pour un premier contact ou une demande de renseignements, contactez-nous par mail coignieres.avenir@gmail.com ou via notre site web <https://www.coignieres-avenir.fr/> nous-contacter

Bonne rentrée à tous

Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com

SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION

Salons Antoine de Saint-Exupéry
78310 Coignières

MERCREDI

13
NOV
2024

9H30
17H

Ouvert
à tous!

Entrée libre
&
Gratuite

Se former, s'épanouir, progresser pour
s'engager sur le marché de l'emploi

• Consultez les offres • Déposez votre candidature •
Préparez les inscriptions pour vos formations à venir

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR [COIGNIERES.FR](https://coignieres.fr)